Revue d'histoire de l'Amérique française



FINLAY, J. L. et D. N. SPRAGUE, *The Structure of Canadian History*. Scarborough, Prentice-Hall, 3e édition, 1989. x-605 p.

Pierre Trépanier

Volume 43, numéro 4, printemps 1990

URI: https://id.erudit.org/iderudit/304842ar DOI: https://doi.org/10.7202/304842ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé) 1492-1383 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce compte rendu

Trépanier, P. (1990). Compte rendu de [FINLAY, J. L. et D. N. SPRAGUE, *The Structure of Canadian History*. Scarborough, Prentice-Hall, 3e édition, 1989. x-605 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 43(4), 570–572. https://doi.org/10.7202/304842ar

Tous droits réservés © Institut d'histoire de l'Amérique française, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/



FINLAY, J. L. et D. N. SPRAGUE, *The Structure of Canadian History*. Scarborough, Prentice-Hall, 3e édition, 1989. x-605 p.

Voilà un titre trompeur. La parenté avec le structuralisme de Lévis-Strauss ou de Michel Foucault est bien éloignée. Ici structure doit être pris au sens vague où l'entendent les historiens qui l'opposent simplement à conjoncture et à événement: un phénomène de longue durée, une constante fondamentale qui anime le mouvement de l'histoire et lui fixe ses limites (p. 469). La structure que retiennent les auteurs est celle du pouvoir (préface). Elle donne à leur synthèse de l'unité et de l'originalité; à leur argumentation, de la vigueur; à leur style, du nerf. Cette option n'est pas sans mérite ni courage, alors que l'histoire sociale impose toujours son impérialisme et que l'individualisme triomphant, oublieux de la grande leçon de l'antiquité — le caractère sacré de la res publica, — retraite frileusement dans le privé.

La critique avait reçu assez fraîchement le manuel lors de sa parution en 1979. Les auteurs ne se sont pas laissé décourager. Une comparaison sommaire avec cette troisième édition montrerait à quel point l'ouvrage a mûri et s'est enrichi. C'est une histoire du Canada vue des Prairies, avec des passages particulièrement fouillés sur les Métis et le développement de l'Ouest, ce qui reflète la spécialité des auteurs. Le plan concentrique, qui accorde aux périodes récentes davantage de développement, et la décision de mener le récit jusqu'en 1988 sont susceptibles d'attirer un vaste public, même si, pour ma part, je trouve que la Nouvelle-France est expédiée un peu trop cavalièrement (quinze pour cent du texte). Terre-Neuve, les Maritimes et le groupe acadien sont aussi un peu négligés. Les éditeurs et le cartographe, Victor Lytwyn, ont fait du bon

travail. On déplore peu de coquilles (p. 62, 112, 396, 403, 429, 460); le format et la mise en page plaisent à l'oeil. L'index, très utile, est précédé d'appendices copieux. Des suggestions de lectures terminent chaque chapitre. La plupart des quelques historiens francophones qui y figurent ont été publiés en version anglaise. Une traduction française de The Structure of Canadian History rendrait service aux étudiants et amateurs québécois. Malgré ses défauts, ce manuel présente un tableau d'ensemble défendable de l'histoire canadienne. Il rappelle des évidences qui ont échappé à beaucoup d'observateurs du Québec. Ainsi de la loi constitutionnelle de 1982 qui, à certains égards, était pour Trudeau aussi une défaite assez cruelle. N'a-t-il pas dû se résoudre à avaler deux couleuvres de taille: le droit de dérogation, par déclaration expresse, à la Charte canadienne des droits et libertés, et le droit de désaccord avec compensation lors de l'adoption d'une modification constitutionnelle (p. 452-453)? Pour nombre de lecteurs, des sections comme celle intitulée «Quiet Revolution in Alberta and Saskatchewan» (p. 440-444) seront une véritable révélation. Ouant à l'exposé de l'histoire du Québec dans ce manuel, il est souvent déficient: sous-estimation du libéralisme, exagération du ruralisme, traitement caricatural du duplessisme comme discours et comme action, etc. De toute façon, ce n'est pas ce qu'y cherchera le lecteur québécois.

Les auteurs ne cultivent pas la langue de bois et ne font pas mystère de leurs convictions. Ils ne se sont pas crus pour autant dispensés de rigueur et d'érudition. Ils sont ultranationalistes et farouchement antiaméricains. Au point, s'agissant de l'autonomie canadienne, de ne pas voir la différence entre NORAD et l'OTAN (p. 372-373, 390-391). En revanche, leur antiaméricanisme les rend parfois clairvoyants: le mythe de Kennedy ne les impressionne pas, bien que j'aie peur que ce ne soit pas pour les bonnes raisons (p. 393). Ils voudraient être en même temps régionalistes, parce que défenseurs de l'Ouest, et centralisateurs, parce que socialistes. En effet, on n'y peut rien: la logique de fer de l'égalitarisme est la centralisation, le jacobinisme. Ils embrassent aussi la triple cause de la décolonisation façon canadienne (p. 459): celle des autochtones, des femmes et des Québécois, non sans trouver que ces derniers exagèrent un peu. Après tout, le nationalisme canadien a ses exigences. Quant aux contradictions entre la culture amérindienne au XXe siècle, d'une part, et, d'autre part, le féminisme et l'antiracisme, il faudra sans doute attendre une quatrième édition pour y voir clair. Sur le statut des autochtones, on doit reconnaître que la position de Trudeau et de Chrétien en 1969 était rigoureusement logique et parfaitement conforme à l'individualisme libéral (p. 460). Le problème d'une immigration désormais trop diversifiée et difficilement assimilable de même que les dangers qu'elle peut faire courir à leur projet nationaliste ne semblent pas les émouvoir. C'est sans doute là une préoccupation gênante que tout bon progressiste doit abandonner à la droite nationale et populaire... Chaque famille de pensée a ses tabous.

Les manuels fournissent, par leurs choix, leurs silences et leur esprit, des indices éloquents sur la mentalité d'une époque. Il y a seulement quinze ans, il aurait été impensable de trouver dans un manuel d'histoire le traitement laconique et désinvolte réservé ici à l'avortement. Les auteurs en présentent la décriminalisation par la cour suprême en janvier 1988 (p. 460). Ils établissent implicitement l'équivalence entre ce qu'ils appellent «freedom of reproductory choice» et, non pas la contraception, mais l'avortement, qu'ils banalisent. Et

cela est écrit le plus placidement du monde, sans précaution oratoire ni état d'âme, sans une pensée — même fugitive, même honteuse — pour ces petits à naître à qui la société contemporaine, si fière de sa sollicitude pour les plus faibles et les plus démunis, inflige l'exclusion totale, la solution finale.

Le vice cardinal de l'intempérance intellectuelle sous ses divers avatars ici ultraféministe, là hyperégalitaire — est de perdre de vue l'absolue nécessité d'équilibrer les droits par les devoirs. Quand les auteurs recommandent au Canada un jeu de balance entre ses deux voisins soviétique et américain (p. 472), ils raisonnent comme si le totalitarisme sanglant qui a asservi toute l'Europe centrale et orientale était à mettre sur le même pied que la pax americana. Quand l'intelligentsia rose ou rouge s'y met, elle est assurée de remporter la palme de l'immoralisme. Cela rappelle la défense de l'hyperbolchévisme de Sartre par Maurice Merleau-Ponty: tout est permis à qui se place résolument dans le sens de l'histoire. Il faut relire là-dessus l'excellent chapitre quatre du Bricolage idéologique de François Bourricaud (PUF, 1980). On a parfois beaucoup de mal à suivre la démonstration des auteurs. Ainsi la proximité géographique ne leur semble pas expliquer la dépendance du Canada par rapport aux États-Unis puisque l'Arctique canadien est aussi rapproché de l'Union soviétique que Windsor de Détroit (p. 472). On sourit. Que le gros de la population canadienne se tasse à la frontière des États-Unis et respire — globalement — le même air culturel constitue peut-être une dimension importante de la proximité en question. Fiers de leur trouvaille, les auteurs vont jusqu'à proposer à l'admiration de leurs compatriotes le modèle finlandais de neutralité (p. 472). Le sourire se fige un moment. Faut-il pleurer ou se tenir les côtes?

Pour des intellectuels si prompts à la critique sociale, les auteurs sont étonnamment discrets sur l'arrogance du nouveau pouvoir syndical, conséquence de la syndicalisation massive de la fonction publique et des catégories assimilées de salariés. Pourtant nous avons tous en mémoire le chantage des personnels soignants et des prétoriens en colère. Le détournement, la perversion du syndicalisme par le corporatisme des hauts salariés et des surprotégés n'échappe à personne. La multiplication des droits et libertés garantis par les chartes ainsi que le glissement de pouvoir du législatif vers le judiciaire éclairent sous un jour inédit la «structure du pouvoir». Les sociétés post-modernes sont hérissées de privilèges, de petites citadelles sous la suzeraineté des tribunaux. Que devient cette mythique souveraineté populaire tant vantée lors des fêtes du bicentenaire de la Révolution française? Ne risque-t-on pas, avec les meilleures intentions du monde, de nous retrouver prisonniers d'une société bloquée par la judiciarisation à outrance des relations sociales, et frappée d'ankylose par la rigidité des droits acquis? Le mariage de la liberté et de l'égalité est toujours plus ou moins en instance de divorce. C'est peut-être cela qu'enseigne essentiellement l'histoire du Canada et d'ailleurs.

Département d'histoire Université de Montréal

PIERRE TRÉPANIER